

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE et CONSEIL d'ADMINISTRATION DU 22 AVRIL 2015

- **Nomination en qualité d'administrateur de Madame Sophie Bellon**
- **Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Charles-Henri Filippi**
- **Approbation d'un dividende de 2,70 euros en augmentation de + 8 %**
- **Large approbation de toutes les résolutions soumises à l'Assemblée Générale**

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de L'Oréal s'est réunie à Paris le mercredi 22 avril 2015, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul Agon, Président-Directeur Général.

L'Assemblée a notamment :

- approuvé les comptes sociaux et les comptes consolidés de l'exercice 2014 ;
- décidé la distribution d'un dividende de 2,70 euros par action. Ce dividende est porté à 2,97 euros pour les actions inscrites continûment au nominatif depuis au moins 2 ans. Date de mise en paiement : le jeudi 7 mai 2015 ;
- nommé un nouvel administrateur, Madame Sophie Bellon, pour une durée de quatre ans ;
- renouvelé le mandat d'administrateur de Monsieur Charles-Henri Filippi pour une durée de quatre ans.
- décidé le maintien des droits de vote simple.

Le Conseil d'Administration, réuni à l'issue de l'Assemblée Générale, a décidé, l'annulation de 2 905 000 actions acquises dans le cadre du programme de rachat décidé par le Conseil d'Administration du 29 novembre 2013.

Le résultat des votes est disponible sur le site www.loreal-finance.com. Le résumé de l'Assemblée fera l'objet de la prochaine "Lettre aux Actionnaires" de L'Oréal, disponible sur demande et sur le site www.loreal-finance.com.

«Ce communiqué ne constitue pas une offre de vente ou la sollicitation d'une offre d'achat de titres L'Oréal. Si vous souhaitez obtenir des informations plus complètes concernant L'Oréal, nous vous invitons à vous reporter aux documents publics déposés en France auprès de l'Autorité des Marchés Financiers, également disponibles en version anglaise sur notre site Internet www.loreal-finance.com. Ce communiqué peut contenir certaines déclarations de nature prévisionnelle. Bien que la Société estime que ces déclarations reposent sur des hypothèses raisonnables à la date de publication du présent communiqué, elles sont par nature soumises à des risques et incertitudes pouvant donner lieu à un écart entre les chiffres réels et ceux indiqués ou induits dans ces déclarations.»

Contacts L'ORÉAL (standard : 01.47.56.70.00)

**Actionnaires individuels
et Autorités de Marché**

M. Jean Régis CAROF
Tél : 01.47.56.83.02
jean-regis.carof@loreal.com

**Analystes financiers et
Investisseurs Institutionnels**

Mme Françoise LAUVIN
Tél : 01.47.56.86.82
francoise.lauvin@loreal.com

Journalistes

Mme Stephanie CARSON-PARKER
Tél : 01.47.56.76.71
stephanie.carsonparker@loreal.com

Pour plus d'informations, veuillez consulter les banques, les sociétés de bourse ou les établissements financiers (Code I.S.I.N. : FR0000120321), ainsi que vos journaux habituels ou le site Internet dédié aux actionnaires et investisseurs, <http://www.loreal-finance.com> ou contacter le numéro vert : 0.800.66.66.66 (appel gratuit).